

LES RELATIONS EN MATIÈRE DE DÉFENSE

La coopération canado-américaine en matière de défense découle en bonne partie de la Déclaration émise à l'occasion de la rencontre, le 18 août 1940, entre le Premier ministre Mackenzie King et le Président Franklin Roosevelt à Ogdensburg. Comme la Seconde Guerre mondiale faisait rage en Europe, il était apparu aux deux gouvernements qu'il leur fallait prendre des mesures concrètes afin d'assurer la défense de l'Amérique du Nord sur une base coopérative. La Déclaration d'Ogdensburg créait par ailleurs la Commission permanente canado-américaine de défense et lui donnait pour mission de coordonner de façon générale la défense de l'Amérique du Nord.

Depuis, la Commission agit en tant que groupe consultatif de haut niveau. Ces dernières années, elle s'est fort utilement attachée à accorder les intérêts militaires avec les considérations d'ordre politique, économique et autres, de manière à faciliter la mise en oeuvre de programmes de défense répondant aux besoins des deux gouvernements. Dans leur déclaration sur la sécurité internationale, au Sommet de Québec en mars 1985, le Président et le Premier ministre ont réaffirmé l'importance du rôle que joue cet organisme dans la coopération de défense entre les deux pays.

En 1946, on a ajouté un complément à la Commission en créant le Comité canado-américain de coopération militaire, dont les membres siègent à la Commission et qui sert d'organisme principal pour la planification commune de la défense. Aux activités de consultation et de coordination assurées par ces deux mécanismes viennent s'ajouter, au niveau politique, des rencontres régulières entre les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays. Les nombreux et étroits contacts qu'entretiennent les deux gouvernements leur permettent de veiller à ce que la coopération vitale en matière de défense progresse au mieux de leurs intérêts mutuels.

En juin 1987, le gouvernement du Canada publiait un Livre blanc sur la défense qui faisait un examen global de sa politique en la matière et exposait un programme majeur de modernisation des forces armées. Le gouvernement s'est engagé à augmenter son budget de défense d'au moins deux pour cent par année pendant 15 ans, en plus de prévoir des immobilisations supplémentaires pour l'équipement majeur. Un des principaux objectifs du Livre blanc est de moderniser la marine canadienne pour en faire une force navale bien équilibrée, capable de fonctionner dans les trois océans qui entourent l'Amérique du Nord, soit l'Atlantique, le Pacifique et l'Arctique. Pour ce faire, le gouvernement compte construire 12 nouvelles frégates et